## Fonds pour des petites subventions du Groupe des Spécialistes des Eléphants d'Afrique

### Financé par la Commission Européenne

But : Renforcer les capacités de gestion des éléphants dans les Etats de l'aire de répartition et promouvoir la mission et les objectifs de UICN/CSE/Groupe des Spécialistes des Eléphants d'Afrique (GSEAf)

#### Introduction

Le Fonds pour les petites subventions du GSEAf a été conçu pour aider à renforcer les capacités des étudiants africains, des ONGs et des chercheurs indépendents pour conserver et gérer l'éléphant d'Afrique (*Loxodonta africana*). Le but de ces subventions est d'appuyer la recherche d'informations utiles à la conservation tout en permettant aux bénéficiaires d'acquérir l'expérience dans la recherche appliquée et dans la collecte et l'analyse des données nécessaires pour soutenir la conservation et la gestion des espèces.

#### **Critères**

Les propositions soumises au Fonds pour des Petites Subventions du GSEAf doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- La proposition du projet doit concerner un domaine de haute priorité en relation avec la conservation et à la gestion de l'éléphant d'Afrique. Les domaines prioritaires sont les suivantes :
  - Le renforcement des capacités pour l'application de la loi et la lutte contre le braconnage
  - Le commerce illicite des produits d'éléphant
  - L'impact de la perte d'habitat sur les éléphants
  - La surpopulation locale des éléphants
  - Les conflits hommes-éléphants
  - Les enquêtes sur les éléphants (les effectifs, la distribution et les mouvements)
- Les postulants doivent être des ressortissants des Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique.
- Le budget de chaque proposition doit être dans les limites de 2 000 à 10 000 EUROs.
- La durée du projet proposé doit être inférieure à

- un an- la préférence serait accordée aux projets à court terme.
- La proposition doit être rédigée et soumise par le postulant. Des demandes écrites au nom d'une tierce personne ne sont pas acceptables.
- Afin d'obtenir un équilibre géographique le GSEAf essaie de financer des activités dans la plupart des Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique. Le GSEAf essaie aussi de garder un équilibre entre les différentes questions de prioritaires. Ces deux facteurs peuvent influencer les décisions finales de financement.
- Les fonds pour des petites subventions ne soutiennent pas :
  - Les déplacements pour des conférences
  - Les déplacements pour des réunions scientifiques
  - Les actions juridiques
  - La construction d'une infrastructure permanente
  - La scolarité
  - Les salaires\*
  - Les frais généraux
  - Les analyses de laboratoire ayant pour objectif la recherche et le développement de techniques
  - L'achat de véhicules
  - L'achat de l'équipement lourd\*\*
- \* Bien que les salaires ne soient pas prises en compte, les chercheurs sans d'autres sources de financement peuvent demander une bourse modeste à couvrir au sein de la subvention. La main d'oeuvre temporaire peut être engagée si nécessaire pour réaliser le projet, mais dans ce cas précis, une paie nominative dans les limites acceptables du pays concerné peut être demandée.
- \*\* Seulement un équipement ESSENTIEL qui est nécessaire pour conduire le projet sera financé. Les achats des ordinateurs et d'autres biens à long terme ne sont pas encouragés.

## Comment présenter la demande

#### Instructions générales aux postulants

Les demandes reçues sont examinées sur base de leurs pertinences vis à vis de la recherche sur la conservation et la gestion de l'éléphant d'Afrique en tenant compte de la manière dont les méthodes proposées et l'analyse préconisée contribueront à atteindre les objectifs décrits. Les propositions doivent être réalistes et les postulants ne doivent pas sur-estimer les attentes du projet. Mieux vaut proposer un projet modeste qui peut définitivement se compléter et servir de modèle pour le travail futur, au lieu de proposer un projet qui a peu de chance d'être finalisé à temps ou dans les limites du budget. Au besoin, il est important que les postulants consultent étroitement un conseiller qui peut founir des conseils sur les méthodologies de collecte de données et les techniques analytiques à utiliser.

Les propositions de projets doivent être structurées sous le format suivant :

#### RESUME

Il doit inclure une brève historique de la zone d'étude proposé, un résumé des objectifs principaux et une description de l'importance du projet proposé pour la conservation de l'éléphant d'Afrique. La description des sites d'études doit être limitée au minimum possible.

#### BUTS, OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DU PROJET

Les buts, objectifs et résultats attendus doivent être clairement présentés et doivent être spécifiques, mesurables, réalistes et réalisables étant donné les capacités du personnel, le temps disponible et le niveau de financement du projet proposé. Si le projet proposé est une composante d'une étude beaucoup plus large, les objectifs, buts et activités de l'étude ainsi que le rôle de tous autres bailleurs de fonds doivent aussi être clairement décrites.

#### DESCRIPTION DES METHODES ET ACTIVITES PROPOSEES

- La méthodologie et le plan de travail doivent être bien développés, scientifiquement acceptable, et mener à des résultats pratiques et réalisables (produits, information ou services).
- Si la recherche doit s'effectuée dans une zone protégée alors une lettre d'autorisation des autorités

- appropriées est nécessaire comme document de soutien.
- L'on doit obligatoirement inclure dans la proposition une carte du site d'études.
- La proposition doit examiner la potentialité de durabilité des activités du projet au-delà de la vie du projet, si cela est approprié.
- Là où la mise en oeuvre des activités du projet nécessite l'utilisation d'un véhicule, l'on doit fournir la preuve de disponibilité d'un véhicule.

#### DETAILS SUR LE PERSONNEL DU PROJET

La proposition doit inclure une description du personnel et de l'organisation qui entreprendra les activités du projet. La description du personnel doit inclure des détails sur l'expérience et l'expertise du personnel ainsi que leur capacité à mener à bien effectivement les activités du projet proposé.

#### DETAILS DU BUDGET ET DES NOTES DU BUDGET

La proposition doit inclure un tableau de budget avec une liste d'énumération des coûts en dollars U.S. Ce tableau doit obligatoirement comprendre une colonne pour les frais demandés au GSEAf et des colonnes des coûts à couvrir par des fonds supplémentaires ou du soutien en nature par le postulant ou par d'autres partenaires. Les lignes budgétaires doivent être clairement liées aux activités du plan de travail. Des propositions peuvent être présentées simultanément à d'autres organisations de financement mais le GSEAf doit être informé sur l'organisation, le montant demandé et le statut.

#### REFERENCES ET BIBLIOGRAPHIE

Les propositions envoyées doivent avoir une référence appropriée et contenir une brève liste de bibliographie ayant toutes les sources primaires de l'information utilisée pour préparer cette proposition.

## Instructions spéciales pour les étudiants entreprenant le travail proposé faisant partie d'un programme de maîtrise

Les étudiants sont priés de prendre note de des points suivants :

• Une lettre de soutien d'un conseiller expérimenté dans le domaine de la recherche et qui est prêt à

guider ce projet, et à aider si nécessaire avec le planning, la collecte de données, l'analyse des données ainsi que l'interprétation des données est à joindre à la demande.

 Si le projet fait partie d'un programme de maîtrise ou d'une thèse de doctorat, l'on doit présenter une lettre d'acceptation du projet par l'institution académique concernée.

Les propositions doivent être présentées sous format électronique, en version anglaise ou française, et envoyés à l'adresse suivante :

Leo Niskanen IUCN/SSC African Elephant Specialist Group PO Box 68200 00200 City Square Nairobi, Kenya Email: afesg@ssc.iucn.org

# Dates limites et processus de sélection

Les décisions finales de financement sont normalement prises à la fin de chaque trimestre du calendrier (le 31 mars, le 30 juin, le 30 septembre et le 31 décembre). Comme le processus de révision dépend de la disponibilité des évaluateurs volontaires, cela peut prendre du temps et il est demandé aux postulants d'envoyer leurs propositions aux dates limites de 15 février, 15 avril, 15 août et 15 novembre pour considération dans le trimestre suivant. La sélection est très compétitive ; moins de 20 % des propositions reçues sont financées. Toutes les propositions sont évaluées par les experts techniques et les décisions finales sont prises par le Responsable du Programme en consultation avec le Président du GSEAf. Les demandeurs retenus seront informés sur les décisions de financement à la fin de chaque trimestre.